

DÉCEMBRE 2021

DE L'AUTRE CÔTÉ DU TROTTOIR



Équipe de journalistes
Freddy, Malika, Mario, Miguel et Mohammed.
Avec, pour les textes : Barbara Gonzalez Galvez, Manon Legrand, Marinette Mormont.
Pour les photos : Manon Kleynjans.
Pour l'émission radio : Flavien Gillié (BNA-BBOT) et Marie-Eve Merckx.

Ce numéro a été coordonné par Marinette Mormont et Barbara Gonzalez Galvez.

Collage couverture
Manon Kleynjans

Correction
Eddy Boumans

Graphisme
Caroline Derooyer, Maude Wera (dac-collectif.be)

Impression
Imprimerie Havaux (Nivelles)

L'Agence Alter est reconnue et soutenue par la Fédération Wallonie-Bruxelles comme organisme d'éducation permanente.

Alter Médialab est une publication de l'Agence Alter, asbl «exploratrice du social depuis 1995».

Siège social
rue Namèche 2B - 5000 Namur
N° d'entreprise : 457 350 545
IBAN BE97 3101 2163 4349
BIC BBRUEBB

Rédaction
Rue G. Tell 57 - 1060 Bruxelles
T. 02 541 85 20
redaction@alter.be
www.altermedialab.be

4
Édito

RADIO

5
Manuel de survie à l'usage des gens dans la rue

HYGIÈNE

6 — 7
Pauline Bacquaert : « Il n'y a pas assez de toilettes publiques dans cette ville »

8 — 11
Toilettes publiques : « C'est la merde »

12 — 13
Rolling Douche, des douches et du lien

14
Bulle : « On a tous du linge sale à laver »

LOGEMENT

15 — 17
Squats et occupations : vivre ensemble

SANTÉ

18 — 21
Liège : consommer en sécurité

22 — 25
Salle de conso à Bruxelles : « Un premier pas vers une politique qui vise à ne laisser personne au bord de la route »



Nous et l'espace public

Gestion publique de l'aménagement des places, retour de la nature en ville, mobilité et organisation de la circulation, actions citoyennes de réappropriation de la rue...

Les mots ont fusé lors de notre premier «brainstorming» autour des questions liées à ces espaces publics que l'on partage, lieux de passage, de rassemblement ou de repli. Ces espaces dont les usages diffèrent et dont l'accès n'est pas le même pour tous.

Depuis près d'un an, le projet Alter Médialab, laboratoire de coproduction d'informations sociales critiques, réunit autour de ces problématiques des journalistes professionnels de la revue *Alter Échos* et des personnes qui ont a priori peu accès aux tribunes médiatiques. Lieu d'expression et de lien, Alter Médialab vise à combattre les préjugés et les stéréotypes, et à améliorer le traitement de l'information en offrant un autre regard sur les questions sociales.

Le projet a fait l'objet d'une double collaboration. L'une avec l'asbl DoucheFlux, qui «*lutte contre la relégation des personnes en situation de grande précarité, avec ou sans logement, avec ou sans papiers, d'ici ou d'ailleurs*», l'autre avec l'asbl Dune, association de réduction des risques sociaux et sanitaires liés à la consommation de drogues. Durant plusieurs mois, Miguel, Mohammed, Mario, Malika et Freddy, qui fréquentent l'une ou l'autre de ces deux structures, se sont prêtés de manière collective au jeu du journalisme. Réunions de rédaction, interviews et reportages ont été au menu des ateliers avec pour ambition de réaliser une production écrite, photographique et radio.

La publication *De l'autre côté du trottoir* est l'un des aboutissements de cette année de pérégrinations et de réflexions autour du «droit à l'espace public». Très vite, trois enjeux se sont dégagés : l'accès aux dispositifs publics d'hygiène (toilettes, douches, machines à laver), le logement (et les solutions alternatives que sont les squats ou les occupations temporaires et solidaires) et la santé (avec la problématique de l'usage de drogues illégales dans l'espace public, et les risques sanitaires et sociaux qui en découlent). Trois enjeux fondamentaux, touchant à des besoins vitaux pourtant inaccessibles à nombre de personnes en grande précarité.

L'espace public est en manque – de toilettes, de solutions de sortie de la rue et de possibilités d'accès aux soins –, mais des initiatives tentent de soulager ces besoins non couverts et de donner une place digne à tout un chacun dans la société. Le manque et le soulagement. Ce sont ces deux facettes d'une même réalité que les participants à ce projet ont souhaité explorer au fil de leurs déambulations à Bruxelles mais aussi à Liège, afin de vous présenter autant de traces qui reflètent cet «autre côté du trottoir». •

EN SAVOIR +

Retrouvez toutes nos productions sur le site www.altermedialab.be, ainsi que notre émission radio sur <https://soundcloud.com/agence-alter> et sur <https://spoti.fi/3rv2lr4>



Manuel de survie à l'usage des gens dans la rue

Récits croisés, ambiances, retours sur expérience, mise en valeur des productions, invités-surprises : l'équipe de choc programme, réalise et anime l'émission radio de clôture de cette édition 2021 consacrée à l'espace public.

Au gré des ateliers qui ont ponctué le projet et donné à lire cette publication, le son s'est taillé une place de choix dans un processus de recherche et de collecte d'informations résolument itinérant : support pour les interviews et les rencontres, traces des pérégrinations, visites et «paysages» découverts au fil des sessions de travail. Avec, en bout de course, énormément de matière à exploiter pour les productions, écrites et radiophoniques. La sélection fut rude.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, les extraits des temps forts du projet et le récit de l'expérience sont mis en musique par les participants au sein de l'atelier radio Alter Médialab, avec la complicité de notre partenaire Flavien Gillié, de Bruxelles Nous Appartient-Brussel Behoort Ons Toe (BNA-BBOT). En émerge un fil rouge pour la narration : le système D, les trucs et astuces pour se débrouiller en

terrain hostile, en terre inconnue, au-dehors, dans la rue.

Cette mise en musique fera l'objet d'une émission spéciale qu'ils réaliseront le 16 décembre à 18 h, en public – nous l'espérons –, depuis le DK à Saint-Gilles, mais aussi en direct sur Radio Panik. Nous ferons exister cette «performance» sonore plus largement par la suite sur nos plateformes, sur le site du projet et en essayant au maximum de la faire circuler via d'autres médias.

Pour certains participants, la radio est un moyen d'expression très familier : Miguel, Mario et Freddy, en savent quelque chose, eux qui animent régulièrement CLIP Radio, une émission réalisée par ceux qui fréquentent le CLIP, comptoir de réduction des risques de l'asbl Dune sur les ondes de Radio Panik (<https://www.radiopanik.org/emissions/clip-radio/>).

Pour Malika et Mohammed du groupe journal de DoucheFlux, il s'est



agi d'approprier l'outil, son langage, de se plonger dans l'écoute et le dérushage, de trouver une place, un rôle et une dynamique sur un plateau radio.

De la gare du Midi aux abords de la gare Centrale, en passant par le squat le Boiler à Laeken, ils vous emmèneront en balade et vous entraîneront dans leurs réflexions sur les inégalités sociales vécues dans l'espace public, ces injustices qui font de la vie un combat de tous les instants lorsque l'on se retrouve seul et sans ressources, de l'autre côté du trottoir. •

Pauline Bacquaert : « Il n’y a pas assez de toilettes publiques dans cette ville »

Pour comprendre la situation du manque de dispositifs d’hygiène à Bruxelles, nous avons rencontré Pauline Bacquaert, historienne et membre du projet HyPer, pour hygiène personnelle hors de/sans/mal « chez soi ».

Ce projet, mis sur pied à l’Université libre de Bruxelles, a pour objectif de rendre visible le phénomène de la vulnérabilité hydrique, mettre en lumière les problématiques d’accès à l’eau pour se laver, laver ses vêtements, aller aux toilettes et boire. L’équipe de recherche dont fait partie Pauline travaille à partir des expériences des personnes qui font face à ces difficultés et en dialogue avec les acteurs de terrain.

ALTERMÉDIALAB : Pourquoi les bains publics ont-ils disparu ?

PAULINE BACQUAERT : À partir des années 1800, des bains publics sont nés dans les villes. On pouvait aller y prendre une douche pour un prix modique. À l’époque, très peu de logements avaient une salle de bain. Les gens se lavaient avec une bassine d’eau chez eux puis se rendaient une

fois par semaine aux bains publics. Après la guerre, les autorités ont fait en sorte que les logements soient équipés de salles de bain. À mesure que les logements s’en sont dotés, la fréquentation des bains publics a baissé et ils ont peu à peu fermé. Aujourd’hui, on se rend compte que leur utilité n’a pas disparu, et on se pose la question : ne serait-ce pas utile d’avoir à nouveau des bains publics ? Car on le voit, les associations qui proposent des douches ont plus de demandes qu’ils n’ont de douches.

AML : Reste-t-il des bains publics aujourd’hui ?

PB : Il reste quelques bains publics communaux, notamment à Bruxelles à la place du Jeu de Balle. Comme les communes ne proposent plus ce service, les associations ont pris le relais. Il y a Rolling Douche – des douches

mobiles qui permettent de rendre la douche accessible à certains qui ne déplaceraient pas – voir en page 12, Rolling Douche – qui propose des douches, mais aussi beaucoup d’autres choses à côté. On peut encore citer l’association La Fontaine, Pierre d’angle, Dune, Resto Jette.

AML : Permettre au public d’utiliser les toilettes des cafés, est-ce une solution ?

PB : Oui et non. Vu qu’il manque de toilettes publiques, chacun met en place des stratégies, aller au café en fait partie. Donc, dans les faits, c’est une solution. Sauf que beaucoup d’établissements commencent à en avoir marre et refusent l’accès à leurs toilettes. Certains publics – dont ceux et celles qui vivent dans la rue – sont discriminés et refusés dans les cafés. C’est aux autorités publiques de trouver des solutions.

Parmi celles-ci, il y a l’idée – mise en place à Bruxelles récemment – de donner une somme d’argent annuelle à des établissements – cafés, restos, centres culturels – qui en contrepartie auraient le logo « toilettes accueillantes » et ouvriraient leurs toilettes à tout le monde. On pourrait imaginer ça avec d’autres lieux : salles de sport, mosquées, bibliothèques, théâtres, piscines, etc. Parce qu’il ne faut pas rêver, on ne va pas construire des toilettes publiques partout, il faut rendre accessibles celles qui existent.

AML : Les personnes en situation de vulnérabilité hydrique trouvent des trucs et astuces... Quel est votre regard sur ces stratégies ?

PB : Vu le manque de solutions et les files parfois interminables pour prendre des douches, il y a beaucoup de gens qui trouvent des plans B, vont se doucher chez des connaissances, dans les salles de sport communales,

chez Basic Fit, chez des particuliers, dans des mosquées.

Ce qui est compliqué avec les plans B, c’est que quand on est dans la rue, ou en situation de mal-logement, on n’a pas envie d’abuser. Les gens n’ont pas envie d’être dans une posture de « demande » et donc ils multiplient les solutions. Cela peut être très fatigant.

AML : Quel est votre message aux autorités ?

PB : L’accès à l’eau est au cœur de problématiques plus larges, tout est imbriqué... Ce qui rend d’ailleurs notre « pouvoir d’action » limité, on est une goutte d’eau. Une vraie politique d’accès au logement pour tous est nécessaire. Il faudrait que tout le monde ait accès à un logement salubre, ait un travail avec un salaire qui permette de répondre à ses besoins, que les sans-papiers aient des titres de séjour, et que les personnes qui ne peuvent pas travailler aient des allocations suffisantes. •

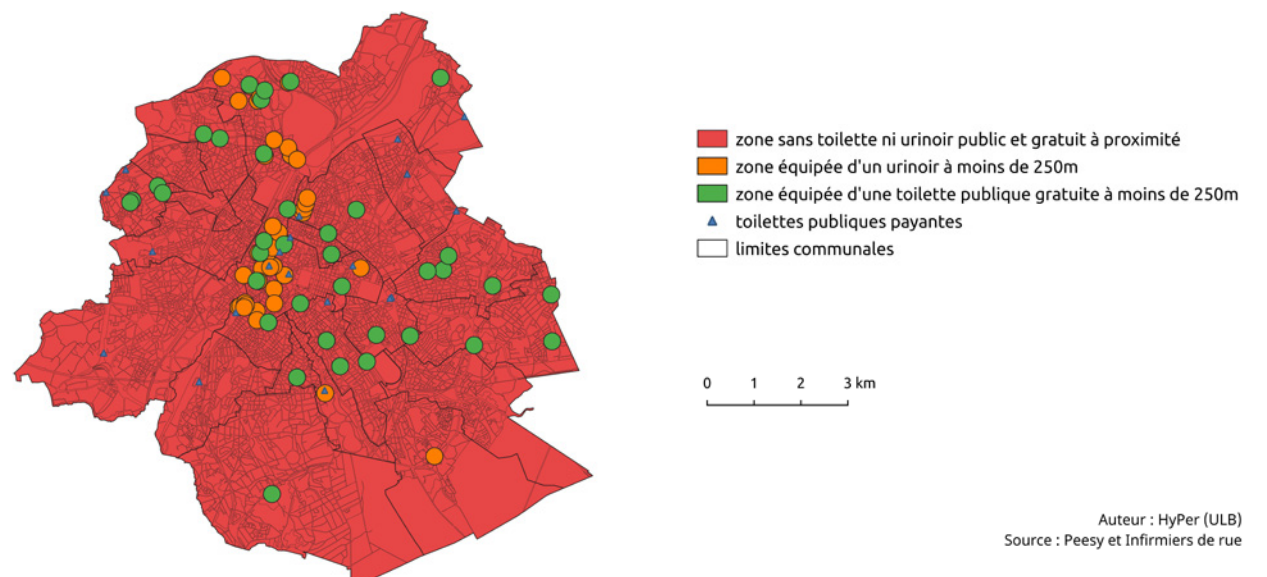
Un désert sanitaire, en chiffres

Bruxelles compte seulement une toilette publique pour 11.000 habitants. On compte au total 16 toilettes pour dames et 37 urinoirs.

Environ 60 % des sanitaires publics (comprenant toilettes et urinoirs) sont accessibles aux femmes, moins de 25 % le sont aux personnes à mobilité réduite, à peine plus de 50 % des toilettes sont gratuites, et moins de 40 % ouvertes 24 h/24.

Près de 41 % des toilettes répertoriées sur l’application Peesy sont payantes. Certaines toilettes STIB/MIVB n’acceptent souvent que des pièces de 50 cents et, à d’autres moments, que des pièces de 10 et 20 cents.

Sources : Peesy, projet HyPer.



Auteur : HyPer (ULB)
Source : Peesy et Infirmiers de rue

La seule toilettes mixte gratuite à Bruxelles que je connais



Toilettes publiques : « C'est la merde »

Trouver des toilettes dans la ville est une longue quête. Nous avons arpenté les tours et contours de la gare du Midi. Puis prolongé notre périple vers le centre-ville. Et nous avons déniché : des toilettes payantes, des toilettes fermées au public, des urinoirs dégradés et malodorants, des toilettes en carton construites par des personnes sans abri pour préserver leur intimité. Et, merveille de notre périple, nous avons tout de même débusqué, dans le quartier Anneessens, une toilette propre, gratuite et accessible aux femmes. Le Graal, quoi.



Uninoir de pieds et d'andern





Toutes
les
routes
mènent à Rome



Après 20 min CAR WASH INSIDE GRATUITS





Rolling Douche, des douches et du lien

À Bruxelles, l'asbl Rolling Douche propose un service d'hygiène mobile gratuit pour des personnes précarisées. Depuis 2017, le motor-home de Rolling Douche aménagé en douche se déplace trois fois par semaine entre la place Flagey, la gare du Midi et la gare Centrale.

Malgré le bruit tonitruant de travaux de désamiantage en cours depuis des mois dans la rue des Sols, Rolling Douche assure chaque mercredi sa permanence dans cette petite rue étroite située à deux pas du Mont des Arts. Insoupçonnée pour le simple passant, cette rue est pourtant bien connue des sans-abri qui y trouvent des recoins insolites pour se protéger de la pluie et des regards.

Chaque mercredi, des personnes s'y retrouvent pour prendre leur douche dans le motor-home de Rolling Douche. Ce sont des personnes sans abri, sans papiers, mais aussi des gens qui ont un problème de chaudière, auxquels on a coupé l'eau ou l'électricité à cause d'impayés.

À l'intérieur du motor-home, l'espace est accueillant. On y trouve une douche et une petite table pour prendre un café et papoter avec l'un des bénévoles ou travailleurs sociaux de l'association. Un téléphone est également mis à la disposition des usagers pour effectuer des démarches ou appeler leur famille.

L'idée première de la création de Rolling Douche était d'offrir une douche, des kits hygiène (dentifrice, serviettes hygiéniques, etc.), des vêtements propres; du thé, du café, des collations. Avec le temps, l'asbl a étoffé son équipe de bénévoles en engageant des travailleurs sociaux salariés pour œuvrer à la création de liens avec les usagers. Car, c'est finalement l'objectif principal du projet. «Une fois que ce lien est créé, alors on peut écouter leurs demandes et essayer d'y répondre. L'objectif principal, je dirais que c'est la fin du sans-abrisme, mais là il y a encore du travail», pointe Pascal Biesemans, fondateur de l'asbl Rolling Douche.

ACCÈS À L'EAU, À L'ÉLECTRICITÉ ET... À L'ESPACE PUBLIC.

La difficulté pour ce type de projet mobile, c'est l'accès à l'eau et à l'électricité pour faire fonctionner le motor-home. Pour l'eau, l'entreprise gestionnaire de l'eau Vivaqua a donné l'autorisation à l'association pour qu'elle puisse capter gratuitement 50.000 litres par an. Pour 1.500-2.000 douches par an, c'est largement suffisant. Pour l'électricité, c'est plus compliqué. Il y a peu de boîtiers électriques dans l'espace public et l'association dépend de l'autorisation de Sibelga pour assurer le branchement électrique du camion.

Créer du lien, c'est finalement l'objectif principal du projet.

L'autre difficulté est d'obtenir les autorisations communales pour occuper l'espace public. Au départ, le projet était ambulant. «On circulait dans Bruxelles, on voyait quelqu'un susceptible de vouloir se doucher, on s'arrêtait pour lui demander s'il voulait prendre une douche. On a fait ça pendant trois

mois. Pendant ce temps-là, il y a le bus, le tram, les pompiers, la police, les vélos qui passent... On a reçu des amendes... et on s'est vite rendu compte que c'est impossible de faire ça à Bruxelles.» Le projet se déniche donc des lieux de prédilection.

«À l'esplanade de l'Europe à la gare du Midi, on n'a rien demandé à personne parce que là, on est sur trois communes. On a juste demandé l'autorisation pour l'eau. Quant à l'électricité, on a profité de l'autorisation de l'asbl Bulle et on a mis notre prise dans la leur. On a l'électricité à l'œil», explique Pascal Biesemans. Pour la permanence sur la place Flagey, «on a été reçu comme des rois. On a même obtenu un petit subside de la commune d'Ixelles». Pour ce qui est de la rue des Sols, sur le territoire de Bruxelles-Ville, une autorisation avait été donnée dans un premier temps. «Puis les travaux de désamiantage d'un bâtiment ont commencé. La Ville nous a demandé de partir. Comme on était là, il y avait plus de sans-abri dans la rue aussi, ce qui posait problème... On a décidé de rester. Ça fait un an et demi qu'on vient là illégalement...»

Pour l'heure, Pascal Biesemans estime qu'environ 800 personnes prennent chaque année leur douche dans le motor-home de Rolling Douche. Cette année l'ASBL a pu s'équiper d'un véhicule plus spacieux et plus sympa pour accueillir les gens. L'obtention d'un nouveau subside va permettre à l'association de travailler avec ses bénéficiaires sur les questions liées au logement. •

EN SAVOIR +

Rolling Douche :
<https://rollingdouche.com/>

Bulle : « On a tous du linge sale à laver »

À la rue des Sols, non loin du motor-home de Rolling Douche, est stationnée une autre camionnette aménagée en wasserette, celle de l'asbl Bulle, qui propose aux sans-abri de laver leurs vêtements gratuitement.

L'asbl travaille en partenariat avec Rolling Douche. Certains usagers combinent les deux services. Tandis qu'ils patientent pour prendre leur tour de douche, ils peuvent en profiter pour laver leur linge. Deux machines à laver et deux séchoirs sont branchés dans la camionnette de Bulle. « On réalise en moyenne huit machines et huit séchoirs à chaque permanence » explique Laura, travailleuse à Bulle.



EN SAVOIR +

Bulle wasserette
<https://labulle.org/>

L'Hospitallière est une occupation d'environ 80 personnes sans papiers qui a débuté en décembre 2020 dans l'ancienne clinique Antoine Depage, à Saint-Gilles. L'occupation est portée par une dizaine de mouvements, parmi lesquels des collectifs de migrants, comme la Voix des Sans-Papiers (VSP) et le collectif des travailleurs sans papiers, ainsi que par des groupes de citoyens solidaires.

Le Boiler est un squat installé à Laeken. On y dort, on y récupère et répare un tas de choses, on y imagine aussi d'autres façons de consommer et d'habiter.

Voici un condensé de conseils glanés lors de nos visites...

ALTER MÉDIALAB : À qui ces lieux sont-ils ouverts ?

APOLLINAIRE : À l'Hospitallière sont logées des personnes sans papiers dans le dénuement total, accéléré par le Covid. Femmes, hommes et enfants y sont bienvenus.

FRED : Au Boiler, on trouve une quinzaine de personnes mixtes culturellement et sexuellement, arrivées au Boiler par besoin, par envie, par engagement. Le lieu est ouvert à tout le monde, dans la limite des chambres disponibles. Il y a beaucoup de copinage car les listes d'attente sont énormes. Raison pour laquelle, même quand on trouve un lieu, il faut pas s'arrêter d'ouvrir, toujours ouvrir. Y a trop de gens dans le besoin.

AML : Comment s'est passée la relation avec le propriétaire ?

F : On est entré dans le lieu vide avec un dossier concret. On avait tous les renseignements que les proprios ne voulaient pas donner au début, donc on n'a pas triché, ils savent qu'on n'est pas là par hasard. Ce sont des hommes d'affaires, des promoteurs qui représentent une famille. Au début, ils ne rigolaient pas du tout. Mais le promoteur nous a ensuite fait confiance.

A : C'est un long travail dont je ne peux pas définir toutes les stratégies, mais il a d'abord fallu cibler le bâtiment, identifier s'il était vide. Nous avons ensuite pris contact avec la police, les autorités communales, mais aussi les médias. Et, heureusement, nous avons croisé des personnes compréhensives dans les négociations avec le propriétaire qui est le CPAS de la Ville de Bruxelles.

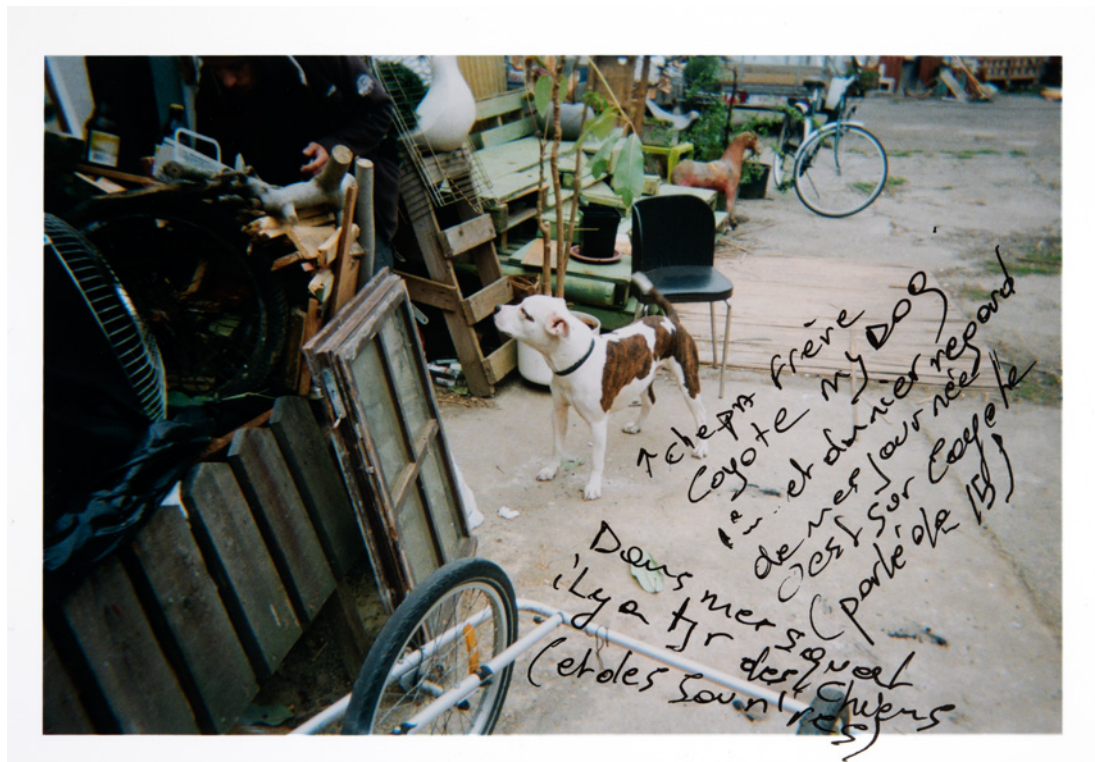
AML : Quels liens se sont noués avec les voisins et comment ?

A : On a dû faire comprendre, avec des petits mots et des pétitions, que nous n'étions pas dangereux mais en danger. Et je pense qu'ils ont compris, car ils nous ont soutenus ensuite. Aujourd'hui, les relations sont bien tissées. On a aussi un médiateur de la commune, avec qui nous sommes en contact en cas de souci.

F : Le Boiler a noué des liens avec l'école qui jouxte le bâtiment. ➔

Squats et occupations : vivre ensemble

La question du (mal-)logement a traversé notre réflexion sur l'espace public. Se loger dans la jungle du marché du logement bruxellois n'est pas chose aisée pour un grand nombre de personnes, qui décident donc d'ouvrir et d'occuper des bâtiments. Comment s'organisent-elles pour vivre en collectif et pour créer de la solidarité dans les lieux et les quartiers qu'elles investissent ? Telle est la question principale qui a animé notre équipe de reporters novices ou aguerris en la matière. On a rencontré Fred, du Boiler, et Apollinaire, de l'Hospitallière.



➔ On a fait la cloison, des assises en bois en récup', on a créé une sortie de secours. On a aussi peint les murs de la salle avec des peintures récupérées.

AML : Comment s'organisent les tâches domestiques?

A : Tout le monde met la main à la pâte. C'est assez logique que chacun nettoie et prenne soin de son appartement. Tout est assez organisé. Chaque étage organise une équipe de nettoyage. En ce qui concerne la réception à l'accueil, ce ne sont que des hommes. Tout ce qui est physique et risqué, comme rester à la porte est confié aux hommes.

Ce n'est pas Fred qui le dit, mais une affiche collée dans la cuisine

« Même quand on trouve un lieu, il faut pas s'arrêter d'ouvrir, toujours ouvrir. Y a trop de gens dans le besoin. »

FRED

du Boiler : « L'autonomie commence quand tu laves ta vaisselle tout seul. »

AML : Comment règle-t-on les conflits?

F : On a des AG tous les 15 jours. Puis sinon, on gueule beaucoup... mais on communique aussi!

A : L'intérêt personnel ne doit pas dominer l'intérêt collectif. Chacun a senti son ventre bouillonner à un moment mais ça se calme toujours... On cherche un équilibre en assemblée pour trouver des accords. Et chacun doit s'organiser en connaissance de cause. Sur le plan plus large de la lutte des sans-papiers, il ne faut pas oublier qu'on est tous engagés pour la même cause. Nous sommes tous les patates d'une même sauce... •

ce que j'aime dans les squats : la distributions des rôles, la vie collectif, le partage, prendre un café oukha!



et manger ensemble. Pour éviter le gaspillage on réutilise la nourriture invendue et ça permet de réduire mais.

LA SÉANTIALE CURVUM ET LE GIMGEMBRE SES DEUX ÉPILES SONT INDISPENSABLE ENSEMB





Liège : consommer en sécurité

Depuis septembre 2018, la salle de consommation de Liège permet aux consommateurs de drogues illégales de venir y consommer leurs produits en toute sécurité. Réduire les risques en matière de santé, être à l'abri des agressions, mais aussi de la police, et avoir accès à un personnel social et médical non jugeant : tels sont les bénéfices du projet pour ces usagers de drogues précarisés. Visite guidée.

Dans le centre de Liège, la salle de consommation a pris ses quartiers dans des conteneurs qui s'emboîtent comme dans un jeu Tetris. Elle jouxte le commissariat de police. Un voisin un peu surprenant, avec lequel un périmètre de tolérance autour de la salle a été négocié, un espace à part au sein duquel la détention de petites quantités de drogues illégales n'est pas pénalisée.

ACCÈS

Pour accéder à la salle, il faut juste «sonner à la porte», avoir 18 ans et ne pas être primo-consommateur. Mis à part ces restrictions, le lieu est ouvert à tous de manière anonyme. On y compte en moyenne 60 à 70 passages par jour d'usagers de drogues venant principalement de Liège et du Grand Liège. Ces consommateurs peuvent y venir plusieurs fois par jour – cinq, six, sept fois s'ils le souhaitent : «*On part du principe qu'on ne va pas forcément réduire le nombre de leurs consommations. On préfère qu'ils viennent ici plutôt que d'aller faire ça n'importe où avec du matériel qui n'est pas propre...*» explique Marylène Tommaso, l'infirmière en chef. «*La seule restriction que l'on pourrait avoir, c'est que, si on se rend compte qu'un usager est dans un état clinique un peu perturbé, on va peut-être refuser la consommation ou en tout cas lui demander de l'adapter. Parce qu'un des premiers objectifs de la salle, c'est de veiller à la consommation en toute sécurité*», ajoute un travailleur social.

ACCUEIL

Mesures Covid obligent, à l'entrée, c'est lavage de main et prise de température pour tout le monde. L'usager range son sac et sa veste dans un casier. Sur lui, il ne garde que le strict nécessaire : son produit et son briquet.

Il répond ensuite à un bref questionnaire (avez-vous un médecin? avez-vous un logement? prenez-vous de la méthadone?) qui permet de faire le point sur sa situation et d'analyser sa demande. Une première évaluation clinique a également lieu : «*On regarde par exemple si les gens n'ont pas trop bu. Cela ne va pas leur interdire l'accès à la salle, mais nous on va savoir dans quel état ils sont. On leur demande aussi de montrer leur produit pour éviter toute forme de deal dans les locaux, et de nous dire comment ils veulent le consommer.*»

« Si vous poussez sur la sonnette, c'est que vous cherchez la sécurité et l'hygiène. »

LES RÈGLES À RESPECTER

À son inscription, l'usager lit et signe un règlement d'ordre intérieur et une «échelle de sanctions». «*Le deal, les dépannes, le grattage ou encore la violence, ce n'est même pas pensable. Mais ça se passe globalement vraiment bien. Il n'y a jamais eu d'incident grave...*»

COMPTOIR D'ÉCHANGE

«*C'est un système d'échange : si l'usager ramène cent seringues, on lui en donne cent. S'il en a zéro, alors on lui donne*

une dépanne : deux seringues et deux 'casseroles' (récipient stérile pour préparer son produit avant l'injection, NDLR). Ici, c'est 'la complète' : casserole, coton et coton pour s'essuyer après. C'est pour l'extérieur. À l'intérieur de la salle, on donne juste la casserole avec un filtre, qui est beaucoup plus grand, plus cher à l'achat, mais filtre beaucoup mieux. Ici, vous avez les filtres, l'acide ascorbique pour l'héroïne et l'eau stérile.»

BUREAUX DE CONSULTATION SOCIALE ET MÉDICALE

L'équipe de la salle compte six infirmiers, quatre éducateurs et trois médecins, ces derniers venant chaque semaine pour une consultation chacun. Des démarches sociales sont réalisées («*On essaye de les remettre en ordre de mutuelle, à la banque ou pour leur carte d'identité*»), un petit stock de vêtements est prévu pour dépanner et des permanences logement ont lieu chaque semaine. Côté médical, on soigne les pieds abîmés, les plaies – notamment les abcès – et tout type de blessures. «*On a des protocoles de soins qui nous permettent d'administrer des médicaments. Parfois, il faut agir rapidement. Il y a en effet parfois des urgences médicales – overdoses, urgences liées aux abcès ou à la tuberculose.*» «*On peut aller loin dans la prise en charge médicale, mais il arrive qu'on doive les accompagner à l'hôpital. On y va avec eux, car on a constaté que l'accueil y est différent que quand ils arrivent seuls...*» Pas de dentiste qui passe par ici, mais un relais est mis en place vers trois professionnels liégeois qui font le tiers payant (mécanisme qui permet au patient de ne payer que les frais à sa charge, sans devoir avancer le montant qui incombe à l'assurance en soins de santé). En revanche, des examens gynécologiques peuvent être réalisés. «*On a parfois des femmes*» ➔

A la salle de conso à Liège : Ils accueillent les usagers de drogue, après ils contrôlent la drogue et sa quantité



et ils leur donnent des matériaux pour se droguer en sécurité

➤ *enceintes. Ce n'est pas un motif d'exclusion, que du contraire. On préfère qu'elles viennent près de nous.*

SALLE D'INJECTION

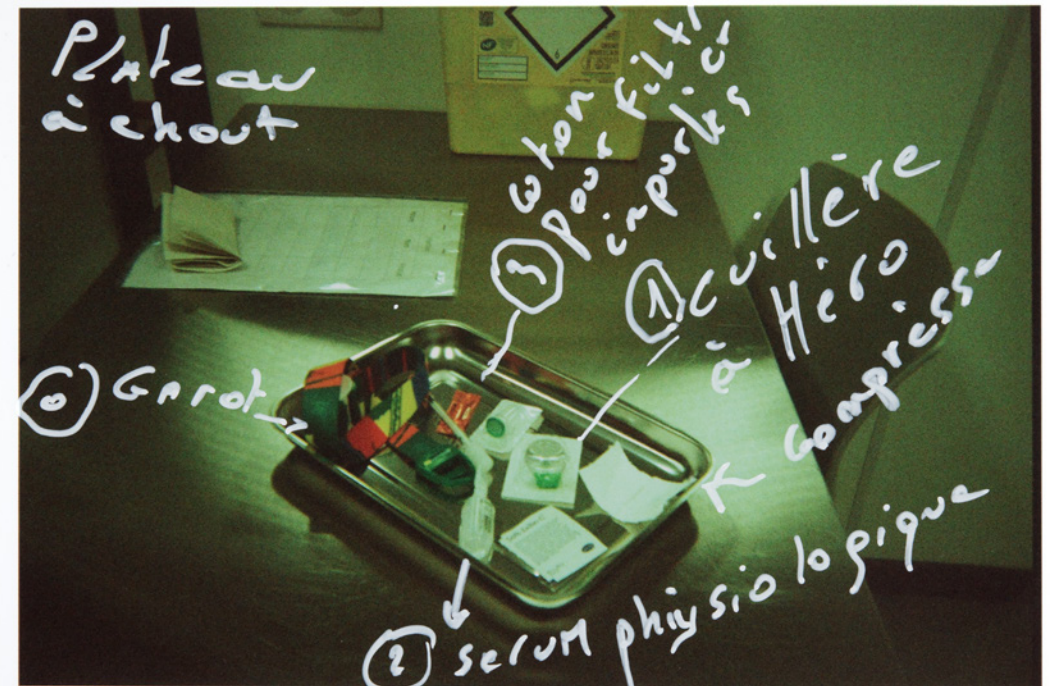
Derrière des panneaux vitrés, une petite salle aseptisée avec quatre tables. En période Covid, quatre personnes y accèdent en même temps (contre huit auparavant). Chacune a reçu son matériel sur un plateau, mais a aussi son propre garrot. « On leur donne, mais il reste ici. Quand ils sont trop sales, on les remplace. » Des évier et des brosses sont aussi disponibles pour se laver les mains ou d'autres parties du corps. « On peut faire tremper le membre

dans de l'eau chaude, ça fait gonfler la veine, ça rend les choses plus faciles pour repérer le réseau veineux quand il est fort abîmé. »

Un infirmier est toujours présent dans la salle. « On y fonctionne par tranche de deux heures trente. C'est sans doute le poste le plus stressant parce l'endroit est exigu, qu'il faut maintenir un cadre, gérer des personnes qui sont consommatrices d'héroïne et de cocaïne, ce ne sont pas du tout les mêmes personnalités. Il faut être attentif à tout. Il faut dispenser des conseils d'éducation à la santé : pourquoi on met un garrot, pourquoi on se lave les mains. L'aiguille, on va plutôt la mettre comme

ceci ou comme cela. Des sites d'injection sont préconisés, surtout les avant-bras. Mais un injecteur de cocaïne qui vient quatre, cinq fois par jour, il est obligé de s'injecter dans d'autres parties du corps. Parfois, on les incite à changer de mode de consommation parce que le réseau veineux est complètement saturé. Mais bon, on n'est pas là non plus les yeux rivés sur le bras. On discute, on parle de choses et d'autres... » Le temps prévu pour une injection est d'une demi-heure, au bout de laquelle le consommateur désinfecte son plateau, sa table et sa chaise.

Des paravents sont disponibles pour être plus à l'aise, mais il y a peu de



place ici pour l'intimité. « Si vous poussez sur la sonnette, c'est que vous cherchez la sécurité et l'hygiène. L'infirmier n'est pas là pour avoir un rôle de voyeur. Mais certains s'injectent vraiment mal... Évidemment, cela ne va pas convenir à tout le monde. Pour un usager, l'injection n'est pas facile à montrer. Et pour nous non plus, au début, ce n'est pas facile à voir. Il faut dépasser ça des deux côtés... »

ESPACE D'INHALATION

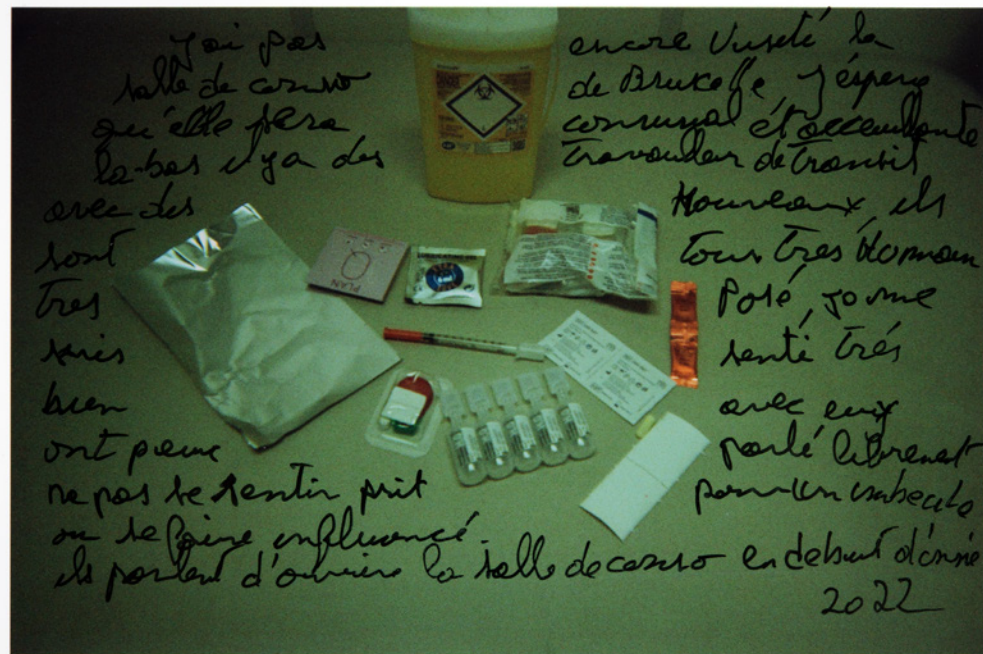
Les fumeurs d'héroïne ont reçu à l'entrée une enveloppe avec un alu, du papier et une paille. Ceux qui fument de la cocaïne reçoivent aussi leur matériel et achètent des pipes à crack pour un

euro. Pour fumer, ils s'installent dans des box – 12 places, réduites à 6 avec le Covid – où ils peuvent rester une vingtaine de minutes.

L'AVENIR DE LA SALLE

Ici, pas vraiment de lieu de détente ou de repos. L'espace est exigu et la capacité des équipes, limitée. La priorité, c'est donc de réduire les risques sanitaires. Mais Marylène Tommaso se laisse aller à rêver à un autre avenir : « Avoir une structure beaucoup plus grande, qui ouvre 24 h/24 avec un hébergement, un effectif doublé pour pouvoir prévoir certaines activités, notamment socioculturelles, de réhabilitation. La

salle de consommation pourrait aussi être la 'salle d'attente' pour des usagers qui pourraient correspondre au projet Tadam (projet pilote de délivrance d'héroïne médicalisée – diacétylmorphine – qui a occupé précédemment les mêmes locaux, mais qui est à l'arrêt faute de soutien des pouvoirs publics, NDLR). Avec ce projet, en six semaines, on voyait les usagers se métamorphoser. J'espère que Tadam va pouvoir reprendre, mais aussi qu'on aura un statut légal pour la salle de consommation. » (En Belgique, les salles de consommation n'ont toujours pas de cadre légal. Celui-ci nécessiterait une révision de la loi « drogues » de 1921, NDLR.) •



Bruxelles : « Un premier pas vers une politique qui vise à ne laisser personne au bord de la route »

La première salle de consommation de Bruxelles s'apprête à ouvrir ses portes après des années d'interpellations du secteur « assuétudes ». Un dispositif que les porteurs du projet résument en trois mots : accueil, soin et dignité. Interview de Bruno Valkeneers et Nicolas De Troyer, de l'asbl Transit, association d'accueil et d'hébergement pour usagers de drogues, qui porte le projet en collaboration avec la Maison d'accueil socio-sanitaire (MASS) de Bruxelles.

La salle, organisée sur 640 mètres carrés et quatre niveaux, prévoit un parcours pour l'usager qui sera acheminé de l'espace d'accueil vers deux espaces de consommation – un pour les injections, l'autre pour les inhalations –, des bureaux de consultation, mais aussi un espace de repos et de détente. Le budget du projet – 1,7 million d'euros – permettra de financer le travail de 24 travailleurs à temps plein : des infirmiers, des assistants sociaux, des éducateurs, des éducateurs de rue et un médecin.

ALTER MÉDIALAB : Quels sont les effets bénéfiques d'une telle salle?

BRUNO VALKENEERS ET NICOLAS DE TROYER : Les bénéfices pour l'usager sont : moins de risques d'overdoses, moins de risques de transmission d'hépatites ou du VIH, moins de risques d'abcès, une prise en charge plus rapide vers des structures de soins. C'est aussi plus sûr, puisque ces personnes consomment habituellement dans des squats, dans l'espace public, dans des situations difficiles où il peut y avoir des agressions, du racket... Avant tout, ce type de dispositif permet aux personnes de retrouver une place dans la société. L'inverse d'une consommation problématique, ce n'est pas forcément l'abstinence, mais c'est le lien social. La dépendance aux drogues illégales est la seule maladie chronique dont on pénalise les symptômes. Cela crée du repli... Ce projet est donc un premier pas vers une politique qui vise à ne laisser personne au bord de la route... On a essayé de résumer en trois mots ce qu'on souhaite faire dans la salle : c'est accueil, soin et dignité.

AML : Comment avez-vous réfléchi à la capacité d'accueil?

BV ET NDT : La demande existe, mais elle est difficile à quantifier. On s'est beaucoup renseigné sur ce qui se fait à l'étranger et l'idée est de commencer petit et d'évoluer. À Liège, on est à environ 60 passages par jour. À Paris, à 450. À Barcelone, ils sont montés jusqu'à 780 passages par jour... On devrait être entre 80 et 200 personnes au

« La dépendance aux drogues illégales est la seule maladie chronique dont on pénalise les symptômes. Cela crée du repli... »

grand maximum à Bruxelles. L'espace de consommation pourra donc accueillir quatre injecteurs et cinq inhalateurs en même temps, mais on aura la capacité d'augmenter le nombre de postes par la suite. Dans le dispositif global, si on respecte les mesures de distanciation, on peut accueillir 15 travailleurs et 45 bénéficiaires en même temps.

AML : Vous estimez que ce sera suffisant?

BV ET NDT : Une étude de Scienzano a estimé à 700 le nombre d'usagers problématiques en Région

bruxelloise. Si ces 700 personnes décident de débarquer plusieurs fois par jour dans le dispositif, on ne tiendra pas. Mais on est aussi dans une mutation des profils de consommation. Les inhalateurs d'héroïne ou de cocaïne – cette dernière étant de plus en plus consommée sous cette forme –, on n'arrive pas à estimer leur nombre. On va donc voir qui vient dans la salle. Maintenant, la Région est vaste et les gens ne vont pas forcément se déplacer. C'est aussi la raison pour laquelle il faut un maillage...

AML : C'est notamment pour cela qu'il y a un autre projet de salle pour 2026...

BV ET NDT : Parmi les publics des comptoirs d'échange, 40 % déclarent qu'ils vont consommer en rue. À Bruxelles, les scènes de consommation se situent principalement sur l'axe nord-sud, entre Yser et Woeringen (quartier Lemonnier, NDLR). On a donc posé cette question aux bénéficiaires : « À partir de l'acquisition de ton produit, combien de temps es-tu prêt à te déplacer pour te rendre dans une salle de conso? » On a eu deux types de réponses : soit « je suis prêt à me déplacer 15-20 minutes », soit « en moins de 5 minutes, je dois y être ». Certaines personnes sont dans une consommation très compulsive. Le fait d'avoir une salle va répondre à une problématique locale, mais tous les usagers de la Région ne vont pas y venir.

Ce fameux maillage est donc important. La Cocof a donc pris un décret en 2019 qui permet aux services ambulatoires agréés d'ouvrir des espaces de consommation dans leurs locaux. Et il y a aussi ce projet, à l'horizon 2026, d'un centre intégré qui se trouvera sur le site du port de ➔

♣ Bruxelles, et au sein duquel il devrait y avoir une salle de conso, à côté d'autres services : des solutions d'hébergement, un travail sur les déterminants de la santé, sur la recherche de boulots ou des activités communautaires. Ce projet associe Médecins du monde et le Projet Lama.

AML : Y aura-t-il un accueil spécifique pour les femmes?

BV ET NDT : Les plages horaires seront les mêmes pour tous. Mais il y aura à l'étage un espace «femmes» avec accès à une douche. Et dans l'espace de consommation, si des femmes viennent et qu'elles ont besoin d'intimité, il y aura la possibilité de les accueillir à part. On a prévu des box, un peu comme quand on va voter. Quelqu'un qui devrait enlever son pantalon, son t-shirt, son slip, pourra avoir de l'intimité. Tout en respectant certaines règles, comme ne pas s'injecter dans les artères, au niveau du visage ou des parties génitales.

AML : Vous ne trouvez pas ça intrusif de dire «tu t'injectes là et pas là?»

BV ET NDT : L'idée de la réduction des risques, c'est de partir d'une situation qui n'est peut-être pas idéale et de tendre vers quelque chose d'idéal. Tout en respectant le rythme de la personne. Maintenant, ce n'est pas parce que c'est un dispositif bas seuil qu'on y fait ce qu'on veut. On doit mettre des limites. Le souhait des personnes, quand elles arrivent dans une telle structure, c'est de se trouver dans quelque chose de sécurisé et sécurisant. Cela passe par ce genre de règles. On n'est pas un squat où les gens font ce qu'ils veulent. Il y a donc certaines personnes à qui cela peut ne pas convenir...

AML : Peut-on consommer tout type de produit et en quelles quantités?

BV ET NDT : Nous n'avons pas d'appareil pour tester les produits à l'accueil. Donc une poudre blanche, c'est potentiellement de la méthadone, de la cocaïne, de l'amphétamine... mais fondamentalement, on ne sait pas ce que c'est. Au niveau des quantités, il va y avoir un petit examen clinique à l'entrée pour constater l'état de la personne. Si quelqu'un est complètement clean, il doit nous montrer la quantité qu'il veut consommer. Si on voit que c'est quelqu'un qui a déjà fort consommé, on peut le faire entrer dans le dispositif et lui proposer de récupérer un peu en salle de repos avant passer en salle de consommation, ou l'inviter à diminuer la quantité. S'il n'est pas d'accord, alors il n'aura pas accès à la salle.

AML : Un testing des produits n'est donc pas prévu?

BV ET NDT : Ce n'est pas prévu dès le départ. Mais nous aimerions plus tard faire des permanences «testing» par exemple une fois par semaine pour pouvoir adresser un message de réduction des risques adapté...

AML : Comment se passe la collaboration avec la police sur ce projet?

BV ET NDT : Pour monter ce dispositif, un partenariat avec plusieurs institutions a été mis sur pied : avec la Ville de Bruxelles, la Région, la police, le parquet, le service prévention de la Ville (Bravvo), le CPAS, Transit et la MASS. On a négocié un protocole d'accord qui balise le fonctionnement et va être cosigné par tout le monde. La police va nous faire un retour sur ce qui se passe dans le quartier et on va lui demander de ne plus saisir ni

arrêter administrativement les usagers de drogues pour peu qu'ils aient des petites quantités. Il y aura par contre une grosse répression des deals, l'idée n'étant pas que les scènes de deal se déplacent dans le quartier. Au final, la police et le parquet voient aussi les limites de la répression pour ce public-là...

AML : Peut-on estimer l'impact que la salle peut avoir sur la criminalité dans le quartier?

BV ET NDT : Pas mal de villes ont déjà étudié cela. On voit que la petite criminalité ne se dégrade pas après l'ouverture d'une salle. Au contraire, cela va plutôt dans un sens positif.

AML : Quel est le rapport avec les riverains? Avec la MASS, qui est dans le même quartier, c'est compliqué...

BV ET NDT : C'est un gros enjeu. Il y a eu une rencontre le 22 septembre avec une centaine de riverains. Une part du public a profité de la rencontre pour parler des problèmes du quartier qui n'avaient rien à voir avec le sujet. Les riverains directs de la rue ont mis en avant les problèmes existants. Ce qu'on en ressort : il y a eu du respect, de la place pour le dialogue. En gros, il n'y avait rien contre le dispositif, mais plutôt une angoisse que celui-ci en rajoute aux problèmes existants. Les riverains ont le sentiment que cette rue est délaissée depuis longtemps, qu'il y a des problèmes d'hygiène et donc il faut un investissement là-dessus. Maintenant une salle de conso à côté de chez soi, ce n'est pas franchement sexy a priori...

AML : Le prix des appartements ne risque-t-il pas de baisser dans le quartier?

« Dans la loi de 1921, l'article 3 § 2 incrimine quiconque mettra à disposition un local en vue de faciliter l'usage de stupéfiants. Le législateur a, à l'époque, rédigé cet article pour lutter contre les fumeries d'opium. Clairement, on n'est pas dans ce schéma. »

BV ET NDT : Ce n'est pas forcément vrai. En Allemagne il y a une expérience avec une salle de conso qui s'est implantée dans un quartier plutôt délaissé, où il n'y avait plus de commerces parce qu'il y avait du racket, de la violence, etc. La salle est arrivée et dix ans après la zone s'est gentrifiée. Cela a amené de la sécurité, les commerces sont revenus, de nouvelles populations sont arrivées et l'immobilier a fait fois trois... On aura aussi deux éducateurs de rue qui seront les ambassadeurs du dispositif dans le quartier, qui feront des maraudes pour entrer en contact avec le public, mais aussi avec les riverains et les commerçants.

AML : La paire-aidance (le fait d'engager dans un service psychosocial un usager ou ex-usager)

est en train de se développer dans le secteur. Allez-vous y faire appel?

BV ET NDT : À Paris, ils fonctionnent beaucoup avec des pairs-aidants. Cela a beaucoup d'avantages, mais il y a aussi des risques, notamment de rechute pour les personnes. Donc c'est envisagé, mais il faut prioriser. Dans un premier temps, on va se concentrer sur la prise en charge de nos publics.

AML : Est-ce que la loi de 1921 vous a joué des tours pour ouvrir cette salle?

BV ET NDT : Dans cette loi, il y a l'article 3 § 2 qui incrimine quiconque mettra à disposition un local en vue de faciliter l'usage de stupéfiants. Il n'y a malheureusement aucune volonté du fédéral de réformer cette loi. Par contre, il y a une volonté régionale d'ouvrir des salles de conso. Nous avons donc un accord avec le bourgmestre, les ministres

de la Santé, le ministre-président, le CPAS, mais aussi le parquet, qui a pris une position très pragmatique. Une loi est aussi interprétée en fonction du contexte dans lequel elle a été promulguée. Le législateur a, à l'époque, rédigé cet article pour lutter contre les fumeries d'opium. Clairement, on n'est pas dans ce schéma. Il y a également toutes les recommandations internationales, les études scientifiques et l'Académie royale de médecine belge, qui a pris position en faveur de ces dispositifs. Et quand on regarde l'histoire, les premiers médecins qui ont prescrit de la méthadone, on leur a retiré le droit d'exercer... Les comptoirs d'échange de seringues ont commencé en 1999 et c'est le 24 juin 2000 que la loi a permis leur existence légale. En Belgique, c'est souvent l'initiative qui vient avant le changement de loi... •